

L'encadrement de la légalisation du Cannabis

Résumé des propos des jeunes et des intervenants des organismes communautaires membres du ROCAJQ

*Dans le cadre de la Journée Perspective Jeunesse-
26 septembre 2017*



Le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), ses organismes membres et les jeunes qui les fréquentent sont heureux de prendre part de cette réflexion de société concernant l'encadrement de la légalisation du cannabis. Ils remercient le SAJ et le Ministère de la Santé et des Services sociaux de leur souci particulier à connaître l'opinion des jeunes à ce sujet. Les lignes qui suivent représentent un bref résumé de leurs propos. Vous trouverez quelques recommandations de leur part à la fin du document.

Méthode de travail

Afin de recueillir les réponses des jeunes dans un court délai de temps, nous avons procédé à deux types de consultation : sondage en ligne via SurveyMonkey et discussion de groupe lors des ateliers dans les organismes membres du ROCAJQ. En tout, nous avons interrogé sur le web 31 jeunes et en discussions de groupe 37 jeunes, pour un total de **68 jeunes**, dont **43 filles** et **25 garçons**. Ils étaient très intéressés par le sujet.

Du côté des **intervenants**, **24** ont participé, dont **17 femmes** et **7 hommes**. Ils ont tous répondu à des sondages en ligne via SurveyMonkey.

Propos des jeunes et intervenants:

- Tous les jeunes consultés connaissent les effets associés à la consommation du cannabis. Ils semblent plutôt défavorables à la légalisation et surpris qu'elle se fasse si rapidement. Les intervenants anticipent une augmentation des actions de sensibilisation, d'information et d'intervention une fois la légalisation réalisée.

- 100% des jeunes affirment qu'il n'est pas difficile de se procurer du cannabis, les lieux les plus fréquents sont : les clubs, les parcs, l'école, mais c'est auprès des amis que l'accessibilité demeure la plus facile.

- La majorité des jeunes consomment du cannabis par curiosité (71%), pour le plaisir (71%) et par la pression des pairs (55%).

- La majorité des jeunes sont conscients que consommer du cannabis avec abus, même si c'est à des fins récréatives, peut mener à une dépendance aux autres drogues et peut être dangereux pour la santé.

- Les jeunes sont très partagés quand il s'agit de l'âge légal de légalisation :

- 16 ans : car c'est l'âge d'obtention d'un permis de conduire, légale d'habiter seul
- 18 ans : comme l'alcool
- 21 ans: comme aux États-Unis, cerveau plus développé, donc moins dangereux pour la santé

- Les intervenants sont partagés eux aussi, ils pensent que l'âge légal devrait être plutôt entre 18 et 21 ans.

- Le Québec devait-il interdire la possession de cannabis aux jeunes de moins de 18 ans? L'opinion des jeunes est très divisée aussi, car pour plusieurs le cannabis devrait être traité au même niveau que la cigarette et l'alcool, donc devrait être légal à 18 ans. En même temps, ils croient que ceux, en bas de 18 ans, qui consomment déjà, vont continuer de consommer et n'arrêteront pas parce que ça demeure illégal. Donc l'interdire aux moins de 18 ans ne mènera nulle part. Nous constatons la même division des opinions chez les intervenants. La réduction des méfaits et la responsabilisation des jeunes étant des arguments en faveur de la légalisation. Les effets sur la santé et le danger pour le cerveau en développement étant les arguments en défaveur.

- Afin de sensibiliser et prévenir, les jeunes sont clairs, on doit commencer à les informer dès la 6^e année du primaire, le message doit être bref, sérieux, touchant, réaliste et surtout pas moralisateur. Les intervenants sont du même avis. À partir de 11 ans, les activités d'informations et de sensibilisation à la consommation des drogues devraient être mises en branle.

- Tous les moyens d'informations semblent appréciés par les jeunes, mais le court-métrage *Dérapages* semble les avoir particulièrement touchés. Du côté des intervenants un travail de proximité, un lien de confiance, une approche humaniste et une grande ouverture d'esprit aident à mieux faire passer les messages et ainsi prévenir les méfaits possibles.

- Les personnes de confiance qui ne jugent pas, à savoir les amis et les intervenants sociaux sont dans la grande majorité des cas, ceux et celles auxquels les jeunes se confient le plus et sont à l'aise de discuter du cannabis.

- Selon 100% des jeunes interrogés, la légalisation ne changera rien sur les habitudes de consommation des jeunes. Ils ont la perception que le cannabis vendu légalement sera mieux contrôlé et d'une meilleure qualité. Par contre, ils se soucient du fait que cela pourrait avoir un effet d'attraction auprès des jeunes qui n'ont jamais essayé le cannabis de vouloir l'essayer, étant donné que c'est légal et ainsi devenir dépendants. L'opinion des intervenants concorde avec celui des jeunes.

- Pour les jeunes, les lieux de vente préférés sont les pharmacies, les dépanneurs et peut-être une société d'État comme la SAQ. L'avantage prononcé envers les pharmacies, c'est la présence d'un pharmacien qu'ils peuvent consulter pour obtenir de l'information. Du côté des intervenants, 42% sont ambigüe et s'abstiennent de se prononcer.

- La prévention et sensibilisation pour la conduite sous l'effet du cannabis doit être semblable à celle concernant la consommation d'alcool (télévision, radio, médias sociaux). Sur ces points, autant les jeunes que les intervenants sont unanimes.

Recommandations des jeunes :

- Consulter les jeunes plus souvent sur des projets de loi et créer un espace où ils peuvent s'exprimer et donner des recommandations en tout temps.
- Les lieux de consommation de cannabis devraient être limités comme ceux pour l'alcool et la cigarette.
- Le prix offert en magasin devrait être identique ou concurrentiel à celui de la rue.
- Que les messages de sensibilisation soient réalistes avec de vraies informations sur les effets positifs et négatifs, le tout sans banaliser ou diaboliser le cannabis.
- Qu'un cours ou un temps spécifique lors d'un cours soit consacré au cannabis et l'effet des drogues. « *En étant obligés de l'étudier et faire un examen dessus, les jeunes seront plus sensibilisés* ».
- Offrir des formations ou d'aide aux parents afin que ces derniers parlent à leurs jeunes et les informent sur le cannabis sans faire de pressions et/ou de menaces. Privilégier le message qu'ils doivent faire leur propre choix, sans plier sous la pression de leurs pairs. S'ils ne désirent pas consommer du cannabis, ils ne seront pas si différents des autres. Envoyer un message positif et non moralisateur.